

Assemblée générale du conseil municipal tenue le mercredi 27 avril 2011 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur la pro mairesse Madame Lucienne Fortin

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier      Monsieur Jean-Pierre Chalifoux  
Madame Ginette Lamoureux      Madame Johanne Bonenfant

Absences motivées : le maire monsieur Yvon Quevillon et la conseillère madame Suzanne Gorley

Un avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente

Monsieur Kevin Huneault comptable de la firme Piché, Ethier & Lacroix participe à cette assemblée

#### **ASSISTANCE**

**Mesdames**      Reine Simard, Annette Côté, Claudette Lyrette. Carole Boudrias, Hélène Hubert, Lany Hubert et Patricia Dionne

**Messieurs**      Rhéaume Lyrette, Jean-Claude Lyrette, Gilles Lyrette, Maxime St-Martin, Édouard Langevin, Gaston Guindon, Mickael Lyrette et Bernard Lyrette

#### **ORDRE DU JOUR**

1.      Ouverture de l'assemblée
2.      Adoption de l'ordre du jour
- 3      Sujet
  - 3.1      Présentation et adoption des états financiers vérifiés au 31 décembre 2010
  - 3.2      Adoption programme entretien du réseau routier
- 4..      Parole au public
5.      Levée de l'assemblée

**2011-E-2704-01**

**Ouverture de la présente assemblée**

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

**Note** La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2011- E-2704 – 02**

**Adoption de l'ordre du jour**

La pro mairesse madame Lucienne Fortin à l'adoption de l'ordre du jour

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyé de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Note** La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.**

**Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.**

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**Dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2010**

Monsieur Kevin Huneault, c.a. de la firme Piché Ethier Lacroix CA Inc. procède au dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur pour l'année se terminant le 31 décembre 2010.

**2011- E-2704 – 03**

**Adoption programme entretien du réseau routier**

**Attendu que** le ministère des Transports a versé une compensation de 229 880\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

**Attendu que** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 quel es éléments des ponts, situés sur ces routes, sont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**Attendu que** la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

**Attendu qu'**un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

**Pour ces motifs**, sur une proposition du conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant et unanimement résolu et adopté que la municipalité de Grand-Remous informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensation visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**Note** La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

#### **ADOPTÉE UNANIMEMENT**

#### **Parole au public**

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

Cette période à débutée à 19 heures 12

#### **011- E-2704 – 04**

#### **Fermeture de la présente assemblée**

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu à 19 heures 15 que la présente assemblée soit fermée.

**Note** La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

#### **ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**Lucienne Fortin**  
Pro Mairesse

Betty McCarthy  
Directrice générale